

Le Président

Mesdames et Messieurs les Présidents de
ligues et de comités départementaux
s/c des correspondants de ligues et de comités
départementaux

Paris, le 27 mars 2019

N/Réf. : CP/OP

Objet : Evolution du CNDS

Chères Présidentes, chers Présidents,

Depuis quelques mois, les projets de réforme sur la gouvernance du sport prennent de l'ampleur mais font l'objet de peu de diffusion. La situation est très confuse et les informations sont rares, parcellaires et floues. Je comprends ainsi parfaitement l'inquiétude des présidents de départements et de régions concernant notamment le financement des actions territoriales ou la suppression annoncée du CNDS et vous êtes quelques-uns à me faire part de vos appréhensions.

J'ai essayé depuis septembre 2018, lors des Bureaux exécutifs et des Conseils fédéraux, de donner le maximum d'informations en ma possession aux différents élus de nos territoires. Je vais également tenter de répondre le plus précisément possible à vos interrogations sur la démarche d'autonomisation de la FFTT vis-à-vis du CNDS.

Nous avons effectivement un projet de développement fédéral en cours qui doit s'adapter à la commande du ministère des sports et du CNOSF. Mais pour prétendre postuler à la redistribution du CNDS territorial dès cette année, il aurait fallu déposer le plan de développement fédéral le 1^{er} mars 2019 alors que les instructions ne nous sont parvenues que le 22 février dernier. J'ai considéré le délai beaucoup trop court pour pouvoir présenter un plan satisfaisant mais nous serons prêts pour 2020. Ainsi, la FFTT et ses territoires restent dans l'ancien système.

Cette année 2019 va donc nous permettre d'affiner notre plan de développement fédéral grâce à un accompagnement proposé par le CNOSF. En effet, j'ai appris que la FFTT avait été considérée comme « presque prête ». Mais surtout nous aurons le temps d'anticiper les difficultés qui ne vont pas manquer de survenir car il s'agit de gérer environ deux millions d'euros, au travers de dossiers des clubs, des départements, des régions. Comment allons-nous étudier ces dossiers, sur quels critères et par qui ? Faudra-t-il une embauche spécifique au siège, sachant qu'une aide à l'emploi de 20'000 € peut nous être proposée ? Devrons-nous créer une commission ad hoc, dont l'indépendance devra être totale, pour attribuer les financements ? Comment assurer le respect des critères, la transparence des décisions, mais aussi le contrôle de la bonne redistribution des aides alors qu'il s'agit d'argent public ?

Autant de questions dont PERSONNE n'a à ce moment précis de réponse que ce soit l'Etat ou le CNOSF.

Parallèlement, les profondes modifications de la gouvernance du sport voulues conjointement par l'Etat et le CNOSF – limitation des mandats des élus et du président pour toutes les structures ; vote des clubs ; disparition du ministère au profit de l'agence nationale du sport ; extinction progressive du corps des CTS ; financement des associations non affiliées non fédérées ; disparition de la délégation de service public – nous incitent à être prudents et à nous adapter sans cesse à un contexte mouvant.

Cette situation nous oblige aussi à revoir le fonctionnement et le rôle de toutes les instances de notre fédération (nationale, régionale, départementale) afin de mieux mutualiser nos moyens pour mieux promouvoir le tennis de table et être plus efficaces pour le développement de nos clubs. Ces travaux sont en cours pour être présentés, discutés, partagés lors des Etats généraux du tennis de table planifiés au début de l'année 2020. Au préalable, des séminaires de présentation et de réflexions seront prévus dans des groupes de régions lors du dernier trimestre 2019.

Plus que jamais, il nous faudra nous adapter à cette évolution qui nous est imposée en modifiant ensemble nos comportements et nos habitudes. Nous en avons la capacité. Je compte sur vous.

En espérant avoir contribué à éclaircir la position de la fédération vis-à-vis du dispositif expérimental des projets sportifs fédéraux (PSF) et restant à votre entière écoute,

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.



Christian PALIERNE
Président